

Département de l'AIN

-----  
Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

-----  
Canton de MIRIBEL

-----  
Commune de BEYNOST

02

2024

23

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 14 mars 2024  
Convocation du : 07 mars 2024

### Nombre de Conseillers :

En exercice : 27  
Présents : 16  
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mars à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

**EDUCATION : Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire pour le groupe scolaire des Sources et Approbation de la semaine scolaire de 4 jours.**

Présents : Caroline Terrier, Sergio Mancini, Véronique Cortinovis, Philippe Maillez, Sylvie Caillet, Lionel Chevrolat, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Elodie Brelot, Sébastien Renevier, Sophie Gaguin, Anne Le Guyader, Nathalie Thimel-Blanchoz, Harris Reneman, Philippe Casamayor.

### Représentés :

Catherine Barcellino a donné procuration à Sergio Mancini  
Valérie Berger a donné procuration à Caroline Terrier  
Jean-Marc Curtet a donné procuration à Véronique Cortinovis  
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon  
Laurence Rouquette a donné procuration à Sylvie Caillet  
Patrick Tholon a donné procuration à Annick Pantel  
Jean-Pierre Cottaz a donné procuration à Nathalie Thimel-Blanchoz

### Absents :

Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Bertrand Vermorel, Cyril Langelot.

### Secrétaire de Séance :

Elodie Brelot.

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu le décret N° 2020-632 du 25 mai 2020 ;

Vu les articles D.521-10, D.521-12 du code de l'Education ;

Vu le Conseil de l'école élémentaire des Sources, approuvant l'organisation de la semaine sur 4 jours, en date du 05 mars 2024 ;

Vu le Conseil de l'école maternelle des Sources, approuvant l'organisation de la semaine sur 4 jours, en date du 07 mars 2024 ;

Vu le courrier de l'Inspection d'Académie, demandant les délibérations des instances concernées ;

Considérant que le rythme de 4 jours, ainsi que les horaires actuels, conviennent à toutes les parties concernées : professeurs, parents, enfants et commune ;

Il est proposé au Conseil Municipal de poursuivre l'organisation actuelle pour la rentrée 2024 et les suivantes.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE

**DECIDE** de déroger à l'organisation de la semaine scolaire pour le groupe scolaire public des Sources (école maternelle et élémentaire) de Beynost

**DECIDE** d'approuver l'organisation de la semaine de 4 jours

**DECIDE** de proposer au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire comme suit :

Ecole maternelle :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
8H30-11H30/13H30-16H30

Ecole élémentaire :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi  
8H30-12H00/14H00-16H30

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Caroline TERRIER,  
Maire de Beynost